

LA QUESTION DE LA RÉINTÉGRATION DES DÉPLACÉS ET DES RÉFUGIÉS DANS LE « PROGRAMME DE STABILISATION ET DE RECONSTRUCTION EN ZONES POST-CONFLIT » AU KIVU

par Bucyalimwe Mararo Stanislas

Abstract

Since the January 2009 signing of the secret agreement between Kinshasa and Kigali under the auspices of the international community and the creation of the international “Task Force” based in Goma (the capital of North Kivu province), events have accelerated in the Kivus. This evolution culminated in the launch of the stabilization and reconstruction program in Eastern Congo in June 2009, the return of the “Congolese Tutsi refugees” from Rwanda, the dismantling of the Internally Displaced Persons’ (IDPs’) camps in North Kivu and the military operation in South Kivu, named “Operation Kimya II”, which drove thousands of persons out of their villages. “Operation Amani Leo”, which replaced the former in December 2009-January 2010, has not yet brought positive results. Only the authors and backers of the January 2009 agreement as well as those who are designed to implement it are satisfied with the current situation. And yet, there are too few things on the ground to be proud of.

This paper attempts to look beyond the official rhetoric by examining the implementation of the so-called program of stabilization and post-conflict reconstruction. In particular, it deals with the sensitive issue of the IDPs’ and refugees’ reintegration by drawing attention to the harm that it does to the local population. This side of the story is not often publicly recognized. By bringing these issues to the fore, this paper points the finger of responsibility for the ongoing chaos in Kivu at both the Congolese government and the international community.

1. INTRODUCTION

« Cautious Returns in North Kivu. (...) Not all return areas are fully secure and many return communities include newly displaced people, the majority of whom live in host families. While people are slowly returning to certain areas, this can not be taken as an indication of lasting peace in the region, particularly given the fact that many people have been displaced at least two or three times previously. »¹

Depuis janvier 2009, le Kivu ne cesse de surprendre. Première surprise : la marginalisation des élus et des hauts officiers du Kivu dans les négociations et l’application des accords signés entre Kinshasa et Kigali. Exposer les doléances des populations locales est devenu, aux dires d’un député national du Kivu, un crime de lèse-majesté, même au sein du Parlement national à Kinshasa². Dans ce dossier sécuritaire, seuls les « faiseurs de paix »³

¹ OLSON, C., SMITH, J., “DR Congo: Protect Civilians & End Military Operations. Field Report”, *Refugees International*, le 15 septembre 2009.

² *Motion incidentielle des élus nationaux du Nord-Kivu et du Sud-Kivu*, Kinshasa, le 6 octobre 2009. Lire aussi Jean-Pierre MBELU, “Les députés du Nord et du Sud-Kivu priés de se taire. Relecture d’une motion incidentielle du 6 octobre 2009”, in *Congo One* du 14 octobre 2009 ; “Nord-Kivu : persistance d’une administration parallèle, état des lieux et conséquences”, *RadioOkapi.net* du 29 septembre 2009 ; “Bukavu : le ministre de l’Intérieur interpellé sur l’insécurité dans le Sud-Kivu”, *RadioOkapi.net* du 16 octobre 2009 ; CONGO ADVOCACY COALITION, *RD Congo : le prix payé par la population civile pour l’opération militaire est inacceptable. Il faut renforcer de toute urgence la protection des populations civiles durement*

(mots utilisés en 2007 par Jean-Claude Willame pour désigner les parrains et les signataires des accords de paix) parlent du retour de la paix et de la restauration de l'autorité de l'Etat au Kivu⁴. Deuxième surprise : la suppression du PA (Programme Amani) sans qu'ait été réalisée une évaluation exhaustive, comme si tout se faisait au hasard ou au gré des humeurs des dirigeants congolais et/ou des « *faiseurs de paix au Congo* ». Troisième surprise : la mise en avant des acteurs de la guerre qui ont boycotté les institutions de la transition comme hommes de paix, incontournables dans l'ordre post-conflit, et ce malgré les soupçons qui pèsent sur eux dans les crimes perpétrés à l'est de la République Démocratique du Congo (RDC). Quatrième surprise : le démantèlement des camps de déplacés du Nord-Kivu alors que le calme est loin de revenir dans les villages ou l'hinterland⁵. Au Sud-Kivu, les mouvements de déplacement de la population se sont amplifiés suite à l'opération « Kimya 2 » sans que des camps des déplacés du modèle nord-kivutien soient érigés⁶ ; ces mouvements perdurent⁷. C'est pourquoi Lech Walassa Mulondani se demande « *à quoi sert la MONUC au Sud-Kivu ?* »⁸. L'abbé Jean-Pierre Mbelu renchérit : Pourquoi là où les Congolais, particulièrement « *les députés [nationaux du Sud-Kivu] parlent du déversement des éléments rwandais dans le CNDP (et puis dans l'armée congolaise), les membres du Conseil de Sécurité auxquels ils s'adressent estiment, eux, qu'il y a normalisation des relations diplomatiques entre le Congo et le Rwanda* » ?⁹ Pour couronner le

touchées, Goma, le 13 octobre 2009.

³ À la fin du mois de juin 2009, le comité de suivi des accords de paix de Goma s'est contenté de parler d'avancées positives en citant, à titre d'exemple, l'amnistie accordée aux prisonniers, le statut de partis politiques accordé par le gouvernement aux anciens mouvements armés dont le CNDP, la restauration de l'autorité dans les zones autrefois sous contrôle de ces ex-mouvements armés et des FDLR ("Processus de paix dans l'Est de la RDC : Obasanjo et M'kapa reçus par Kabila", *RadioOkapi.net* du 18 octobre 2009). Mais ce dernier point est contredit par les rapports de différentes organisations qui travaillent sur le terrain ainsi que par les évêques du Kivu. C'est pourquoi certains observateurs préfèrent parler de la guerre d'usure (*Le Potentiel* du 21 octobre 2009).

⁴ "Monuc : bientôt dix ans, Alan Doss satisfait du bilan", *RadioOkapi.net* du 19 octobre 2009.

⁵ "Goma : les camps de déplacés de Mugunga et Bulengo se vident de leurs occupants", *RadioOkapi.net* du 15 septembre 2009 ; « En prévision de la fermeture de tous les camps, le 2 septembre 2009. À Goma, les déplacés de guerre privés de moyens de retourner dans leurs villages » : *Le Potentiel*, n° 4785 du jeudi 17 septembre 2009. Mais le discours officiel est différent : "Goma : retours spontanés et massifs des déplacés dans leurs milieux de vie", *RadioOkapi.net* du 19 septembre 2009.

⁶ "New displacements in South Kivu", in OLSON, C., SMITH, J., *op. cit.*

⁷ MALEKERA, D., "RD Congo. Sud-Kivu : la traque des FDLR vide les campagnes", *Syfia Grands Lacs* du 20 août 2009) ; "Uvira : 15.000 déplacés sans assistance humanitaire, 2 morts déjà et plusieurs malades au Sud-Kivu", *RadioOkapi.net* du 21 septembre 2009 ; "Bukavu : Ross Mountain promet d'accélérer l'assistance aux déplacés du Sud-Kivu", *RadioOkapi.net* du 24 septembre 2009. Mais, cette double inquiétude semble être occultée ou, tout au moins, minimisée dans les discours officiels, "Sud-Kivu : plus de 500.000 retournés déjà enregistrés", *RadioOkapi.net* du 27 septembre 2009.

⁸ *The Postcard Journal* du 6 juin 2009.

⁹ MBELU, J.-P., *Relecture du mémorandum du caucus des députés de la Province du Sud-Kivu à la délégation du Conseil de sécurité de l'ONU*, in *La Conscience*, Kinshasa, le 22 mai 2009.

tout, la tolérance de la double nationalité en violation de la Constitution promulguée en février 2006 renforce la confusion ; le cas du député MLC/Mouvement de la Libération du Congo, Baudouin Dunia Bakarani, arrêté et jugé à Gisenyi en tant que citoyen rwandais, est le thermomètre de cette confusion. Il n'y a pas de doute que ce qui se passe au Kivu (détérioration de la situation sécuritaire, évolutions contrastées au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, voire dans les territoires à l'intérieur de chacune de ces deux provinces) est bien connu. La situation ne s'améliore guère du fait qu'elle est voulue et entretenue : « *La communauté internationale n'a pas fait du conflit dans cette région une de ses priorités. Bien que la MONUC (Mission des Nations unies en RD Congo) soit la force de maintien de la paix la plus importante actuellement déployée, elle ne remplit pas manifestement son rôle* »¹⁰. Dans son rapport de voyage à Uvira et à Bukavu, René Lemarchand rend compte de cette réalité à sa manière : « *What has evaded the grasp of MONUC officials is 'the critical fact that today local conflicts are driving the broader conflicts, no the other way around'. Owing in no small part to this myopic view of the dynamics of conflict, little has been done to effectively come to terms with grass-roots issues behind inter-group violence. (There are, however, notable exceptions, as I was able to observe in Uvira: the head of the MONUC in this lakeside city is a dynamic young Belgian political scientist who probably knows more about local issues than anyone I met during my trip. The question is whether his meticulous reporting is reflected in the policy guidelines issued at higher levels). Last not least, the MONUC has an image problem: for many observers, including Congolese, the MONUC is everywhere except where it should be – at the front lines* »¹¹. Les organisations humanitaires locales et internationales¹² ne font pas la différence du fait qu'elles font partie de ce jeu d'action en demi-teinte¹³. Les activités de l'International Rescue Committee (IRC) constituent un

¹⁰ «Échec de la communauté internationale au Nord-Kivu (RDC)», *Sourcenews Report*, 6 octobre 2008. Thierry Vircoulon ne dit pas le contraire quand il écrit ce qui suit : « *La diplomatie de paix a donné naissance à un système d'action international sans unité de commandement, avec une pluralité de centres de décision, composée d'une mosaïque de bureaucraties internationalisées, dotée de milliers de personnel militaire et civil, consommant des milliards de dollars et mobilisant un réseau mondialisé d'activistes, de développeurs, de diplomates, de journalistes, de militaires, etc. Confrontés à d'importants problèmes de cohérence interne dus à son hypertrophie en RDC, la machine onusienne et les bailleurs ont effectué des efforts de rationalisation pour conférer de l'unité à leur action (concept de mission intégrée, réforme humanitaire avec le 'pool fund' pour la plupart des ONG), mais ces efforts peinent à se traduire dans la pratique quotidienne et à dissiper la confusion ambiante* » : *Réformer le « peace making » en République démocratique du Congo. Quand les processus de paix deviennent des systèmes d'action internationaux*, Paris, IFRI, Programme «Afrique subsaharienne», février 2009, p. 14.

¹¹ LEMARCHAND, R., «Reflections on the crisis in Eastern Congo», in *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2008-2009*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 119.

¹² Elles sont pléthoriques : plus de 200 au Sud-Kivu et au Nord-Kivu, OCHA/SUD-KIVU, *Qui fait Quoi Où dans la Province du Sud-Kivu*, Bukavu, août 2009 ; OCHA/Nord-Kivu, *Clusters logistiques Nord-Kivu*, Goma, le 4 août 2009.

¹³ Elles sont très nombreuses à opérer sur le même espace et s'adonnent pratiquement aux mêmes activités. Le journal *L'Avenir*, proche du pouvoir à Kinshasa, les qualifie de « sous-traitants de la

cas d'espèce. Après avoir participé activement aux opérations militaires lors de l'invasion du Zaïre en 1996 et 1997 aux côtés des envahisseurs rwandais, ougandais et burundais¹⁴, l'IRC a pris, dans la suite, la casquette d'une organisation d'aide aux sinistrés et au développement. Par exemple, « *IRC manages programs in six sectors of intervention in South Kivu: Health, Community Recovery, Gender-Based Violence, Civil Society Development, Education and Emergency Preparedness and Response. With the main office in Bukavu and a field office in Minembwe, the South Kivu Programme is the biggest office in the DRC with a total of 12 million of dollars in 2010, 20 international staff and 239 national staff* »¹⁵. Cette politique 'pacifiste' et le choix de ce champ d'action ne sont pas neutres. L'expression de François Marginean convient mieux dans ce cas : « *belles prétentions et motivations de façade* »¹⁶. C'est pourquoi, pour beaucoup de gens, cette dimension humanitaire et développementale des actions de l'IRC n'est qu'un mirage. Ce sont ce flou et cette duperie des interventions internationales en général que je vais tenter de démontrer à la lumière du double dossier (réintégration des déplacés internes et celle des réfugiés) en comparant et en contrastant les discours des uns et des autres, ces discours et les faits.

2. DÉPLACÉS ET RÉFUGIÉS : CASSE-TÊTE OU PARTIE DU JEU ?

« La mobilisation par la peur et pour la terre. Le repère le plus crédible de la post-conflictualité à l'est de la RDC et au Nord-Kivu en particulier sera le retour des déplacés internes et celui des réfugiés congolais disséminés dans les pays limitrophes (Ouganda et Rwanda). La question foncière va donc se poser avec beaucoup d'acuité dans les zones d'accueil où l'autorité de l'Etat est inexistante ou a été squattée par les groupes armés... En territoire de Masisi, par exemple, les champs et les fermes ont été redistribués par les leaders militaires et la déclaration de la fin des hostilités n'a pas

communauté internationale » ("Classée dans la phase 3 par l'ONU, la RDC piégée : la MONUC souffle le chaud et le froid", *L'Avenir*, Kinshasa, le 21 octobre 2009), alors que deux auteurs flamands, Johan Vandepaer et Sophie Merckx, les appellent missionnaires de la néo-colonisation, *NGOs: Missionarissen van nieuwe kolonisatie?*, Antwerpen, EPO, 1994. Localement, cette conclusion est illustrée par les réflexions de Néhémie BAHIZIRE du Sud-Kivu, "*Cette conquête atroce qui ne finit pas au Kivu*", Bukavu, le 27 octobre 2009. La duplicité des faiseurs de paix et des humanitaires est bien résumée dans cette petite phrase : « *Crier au désastre et lâcher les chiens de guerre au Kivu* ». Lire aussi PÉROUSE DE MONTCLOS, M.-A., *Aide humanitaire, aide à la guerre*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2001 ; VIRCOULON, T., "Ambiguïté de l'intervention internationale en RD Congo", in *Politique africaine*, n° 98, 2005, pp. 79-95 ; « *Trafic d'armes et aide humanitaire font parfois trop bon ménage* » : TRUC, O., "Un site Internet pour lutter contre les liaisons dangereuses entre trafiquants et humanitaires", *Le Monde* du 20 avril 2010.

¹⁴ "IRC & USCR: Managing genocide", in *Executive Intelligence Review* (EIR), 2 juin 1997 ; SNOW, K. H., "Africom's Covert War in Sudan", in *Dissident Voice*, mars 2009.

¹⁵ PROVINCIAL COORDINATOR – SOUTH KIVU, *IRC: Scope*, Bukavu, 18 mars 2010.

¹⁶ MARGINEAN, F., "La population considérée comme un 'ennemi d'État'", in *Mondialisation.ca* du 10 mars 2010.

correspondu automatiquement à la fin de ces occupations anarchiques des terres »¹⁷.

2.1. « Programme STAREC » : principes directeurs

C'est au mois de juin 2009 que le gouvernement, en concertation avec ses partenaires (États occidentaux et organisations internationales), a fait sortir un « programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés » appelé STAREC¹⁸ ; certains gouvernements occidentaux et quelques organisations internationales se sont déclarés disposés à soutenir ce programme : Grande Bretagne¹⁹, États-Unis²⁰, Japon²¹, ONU²², Belgique²³, etc. Au point 2 de ce document, intitulé « cadre stratégique », on lit : « *L'objectif global du plan est de stabiliser l'Est de la République Démocratique du Congo en améliorant l'environnement sécuritaire et en restaurant l'autorité de l'État dans les zones autrefois contrôlées par les groupes armés, en facilitant le retour et la réintégration des personnes déplacées et réfugiées, et en accélérant la relance des activités économiques* ». Après ces lignes, il est précisé qu'il s'agit « *d'un plan d'urgence développé pour une période de 6 mois, soit de juin à décembre 2009* ». Ailleurs, il est dit que le STAREC a pour but de construire des camps militaires et des prisons au Kivu²⁴. En avril 2010, soit quatre mois après l'expiration de cette échéance, la stabilité restait un vœu pieux. Qu'est-ce qui, à l'instar du Programme Amani, fait problème ? C'est à cette question centrale que les lignes qui suivent tentent de répondre.

¹⁷ SEMATUMBA, O., « Nord-Kivu : une province en période post ou pré-conflit ? », <http://www.pole-institute.org/site%20web/echos/echo116.htm>. Papier présenté à l'occasion du séminaire organisé par l'ISS (Institute of Security Studies), Johannesburg, 25 août 2009. Le conflit qui oppose l'un des ténors du RCD/CNDP, Emmanuel Kamanzi, et la population du village de Katebe Kachiri au sujet de 100 hectares que le premier cherche à s'approprier au motif qu'ils feraient partie de la concession de 300 hectares de la concession de Luhonga achetée en 2006 (*RadioOkapi.net* du 22 octobre 2009)) est un exemple éloquent de l'engrenage dans lequel cette région est prise : des spoliations foncières systématiques déguisées en opérations légales au profit d'une poignée d'acteurs militaires et politiques.

¹⁸ RDC-GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, *Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés*, Kinshasa, juin 2009.

¹⁹ « Goma : programme de stabilisation du Kivu, la Grand-Bretagne promet 200 millions de dollars américains pour 2010 », *RadioOkapi.net* du 8 septembre 2009.

²⁰ « Washington débloque 167 millions USD d'assistance à la RDC », in *RadioOkapi.net* du 9 octobre 2009 ; MONUC, *RD Congo : Les Nations-Unies soutiennent le plan de stabilisation du gouvernement pour l'Est du pays*, le 10 novembre 2009.

²¹ « Le Japon octroie une aide de 14.865.000 US \$ à la RDC », in *Forum des As* du 9 octobre 2009.

²² « Les Nations Unies débloquent 20 millions USD pour reconstruire l'Est du pays », in *Le Potentiel* du 9 novembre 2009.

²³ « Lancement d'un Fonds de stabilisation en RDC, avec une aide de la Belgique », *Belga* du 9 novembre 2009.

²⁴ « RD Congo : Qui sont réellement les FARDC », *Beni-Lubero Online* du 22 novembre 2009. Pour les auteurs de ces lignes, le sigle FARDC signifie désormais Forces Armées Rwandaises déployées au Congo pour souligner le nombre écrasant des éléments du CNDP et des PARECO dans les opérations « Umoja wetu » (Nord-Kivu) et « Kimia 2 » (Sud-Kivu).

2.2. « Programme STAREC » : application et bilan

Comment ce plan fut-il appliqué au vu des problèmes qui émergeaient au même moment dans la capitale Kinshasa et les capitales provinciales du Sud-Kivu à Bukavu et du Nord-Kivu à Goma ? À Kinshasa, le président Joseph Kabila et son clan au sein de l'Alliance pour la Mouance présidentielle (AMP) étaient en train de déstabiliser une nouvelle fois les institutions du pays. Au Sud-Kivu, « l'opération Kimya 2 » était en train de jeter des milliers des familles sur la route. Au Nord-Kivu le torchon brûlait entre les Nande et les Hutu de Rutshuru qui s'estiment (à tort ou à raison) être pris dans l'étau de la politique d'étouffement par Julien Paluku, gouverneur de province, et abbé Malu Malu Muholongu, président de la Commission Électorale Indépendante (CEI) et du défunt Programme Amani ou de ces deux membres influents du STAREC. Au sujet du retour des déplacés internes et des réfugiés, il existe trois thèses opposées ; le « dossier réfugié » comporte beaucoup d'ombres et d'ambiguïtés, raison pour laquelle il suscite plus de passion. Je vais, à partir des discours dominants, illustrer le caractère passionnel de ce dossier avant d'en faire l'analyse.

2.2.1. Thèse n° 1

Les partisans de la première thèse (populations locales et certains acteurs congolais, officiels et non officiels) voient dans le manque de transparence et les abus associés au retour massif des « réfugiés tutsi congolais » du Rwanda une opération non spontanée aux retombées politiques et foncières graves. A titre d'exemple, nos partenaires de terrain nous disent que rien n'a changé (ce que les élus nationaux précités ont confirmé) ; ce qui est certain est que des gens inconnus sont en train de s'installer ici et là²⁵ avec la bénédiction des « faiseurs de paix ». Car « *indifference to evil is not a matter of polite neutrality* »²⁶. « Pax Christi » et d'autres ONG mentent-elles en disant haut et fort que « *la situation humanitaire est maintenant bien pire qu'avant les*

²⁵ « Professeur, Bonjour. Comment allez-vous là en Europe ? Comment avec votre pâturage ? Informez-vous autour de ce champ car actuellement les Tutsi sont en train de vouloir récupérer certains champs des Congolais », message reçu par courriel du 6 octobre 2009 d'un proche parent, membre du leadership d'un groupe armé du Nord-Kivu et membre du STAREC.

²⁶ *The International Herald Tribune*, 21 décembre 1999, p. 4. Il faut être de mauvaise foi pour ne pas reconnaître que la communauté internationale, avec les États-Unis en tête, laisse faire le Rwanda et l'Ouganda en RDC et protège à tout prix leurs alliés en couvrant leurs crimes, y compris les crimes de sang. Ceci n'est rien d'autre que l'illustration de cette conclusion de Guy HAARSCHER : « *L'argument de 'deux poids, deux mesures' porte donc loin : si certaines violations des droits de l'homme sont dignes d'intérêt et de réaction, tandis que d'autres, aussi graves, se voient purement et simplement oubliées, parfois de façon très délibérée, très politique (cas du Nord-Kivu, notre précision), n'est-ce pas là la preuve irréfutable de ce que les droits de l'homme ne constituent qu'un prétexte cachant des buts tout différents, liés à la politique de puissance et aux intérêts des Grands ?* » (*Les démocraties survivront-elles au terrorisme ?*, Marcinelle, Éditions Cortex, 2008, p. 39). Ce même auteur dit, à juste titre, que « *la tolérance de l'indifférence ne vaut pas mieux que l'intolérance ethnique* », HAARSCHER, G., *op. cit.*, p. 57.

opérations »²⁷ ? Cela est reconnu dans une autre analyse de l'UNICEF : « *Analyse de la situation. La poursuite des opérations militaires que les FARDC (Forces armées de la république du Congo) mènent contre les FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda) depuis le début de l'année 2009 et la présence dispersée des positions des groupes armés constituent des facteurs d'insécurité à la base des crises humanitaires émergeant dans la province du Nord-Kivu. Les mouvements de population continuent à être l'une des conséquences visibles de ces opérations militaires et des exactions multiples... (Au Sud-Kivu), l'Opération Kimia II menée par les FARDC avec l'appui logistique de la Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC) a causé de nouveau le déplacement massif des populations, ainsi qu'une aggravation de la crise humanitaire avec une recrudescence des exactions et de la violence contre la population civile* »²⁸. C'est pour dire que, contrairement aux discours officiels, on passe d'ambiguïtés en ambiguïtés dont les contours échappent à la connaissance de beaucoup d'acteurs locaux et nationaux. Quant au peuple, il est désorienté. L'imbroglio local continu est décrit ainsi par certains élus du Sud-Kivu et du Nord-Kivu : « *Depuis le lancement de ces opérations conjointes FARDC-Armée Rwandaise (« umoja wetu » et « Kimya 2 »), la situation sécuritaire s'est dégradée au Nord-Kivu et au Sud-Kivu qui sont devenus un oasis de tous les criminels de la région des Grands Lacs. Abandonnées à leurs tristes sorts, les populations des deux Kivu vivent dans l'horreur, un génocide silencieux comme ne cesse de le dire la Conférence Nationale Épiscopale du Congo. Malheureusement, la propagande des médias publics clame à qui veut l'entendre que la paix est revenue. C'est ici le lieu de récuser tout discours officiel ou privé, qui prétend que la paix est rétablie au Nord-Kivu et au Sud-Kivu* »²⁹. Face à une telle situation alarmante et à la marginalisation des élus dans la mise en place d'un ordre nouveau au Kivu, d'autres acteurs locaux préfèrent tourner l'attention ailleurs. C'est le cas de l'ex-Père Aloys Tegera qui soutient que la voie de sortie à cet imbroglio réside dans les simples accords inter-étatiques sur les transactions commerciales : « *L'ouverture d'un marché s'étendant de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien marque un pas de géant dans les relations commerciales entre les pays des Grands Lacs africains et pourrait induire un changement de mentalité des deux Kivu, provinces à cheval entre les eaux du bassin du Congo et celles du bassin du Nil. Cette position charnière du Kivu au coeur de ce grand marché reliant l'Afrique centrale et l'Afrique orientale offre aux Kivutiens non seulement les*

²⁷ PAX CHRISTI *et al.*, *Trop de pertes, pas assez de résultats : L'impact des opérations anti-FDLR sur les civils dans l'Est de la RDC et ce que l'UE devrait faire*, Deuxième rapport ONG sur la situation en RDC, octobre 2009, p. 1.

²⁸ UNICEF, « Stratégie provinciale du Nord-Kivu » in *Plan d'action humanitaire 2010*, Kinshasa, BCAAH/OCHA, 2010, p. 1. Lire aussi « Les sceptiques doutent de ce 'nouveau plan pour l'Est... ». Qu'est-ce que le STAREC appuyé par les Nations Unies apporte de nouveau et de concret ? », in *MONUC-Nouvelles* du 10 novembre 2009.

²⁹ BAKUNGU, M. *et al.*, *Motion incidentielle des élus nationaux du Nord-Kivu et du Sud-Kivu*. Kinshasa, le 6 octobre 2009.

opportunités économiques mais aussi un rôle de trait d'union entre les populations congolaises et celles de l'Afrique de l'Est. Ce continuum culturel ainsi valorisé, couplé avec des intérêts commerciaux entre les populations des Grands Lacs africains, constituent dans le court et le moyen terme un rempart important aux manipulations idéologiques et politiques qui ont endeuillé la région et une carte sécuritaire inédite pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est pour le long terme»³⁰. La redynamisation de la CEPGL (Communauté économique des pays des Grands Lacs) deviendrait, dans cette logique, une panacée. Ce qui est fort douteux au vu de la situation qui prévaut sur le terrain au Kivu³¹.

En effet, en novembre 2009, la province du Nord-Kivu connut un retour massif des « réfugiés congolais » en provenance du Rwanda, avec femmes, enfants et bétail. Beaucoup parmi eux étaient, selon des témoins oculaires, des inconnus dans la région : « *Ils sont plus de 12 mille à regagner le Congo, par les territoires de Masisi et de Rutshuru, en provenance du Rwanda et en entrant par Kibumba*»³², à une vingtaine de kilomètres de Goma, capitale du Nord-Kivu. Fait particulier, selon la Commission nationale pour les réfugiés au Nord-Kivu, ces personnes se réclament être des réfugiés. Malheureusement, elles ne disposent d'aucun document attestant leur statut de réfugiés au Rwanda. Elles sont accompagnées de leur bétail pour certains et sont installées dans les villages de Kirokirwe, Kitchanga, Mushaki, Bihambwe, dans la ferme de Kisuma et ailleurs³³. 80 % de ces populations prétendent,

³⁰ TEGERA, A., *La question des FDLR et les perspectives de paix au Kivu*, Goma, octobre 2009, p. 4. Ce point de vue très simpliste (car faisant fi de la complexité de la guerre congolaise et de diverses dimensions du contentieux rwando-congolais) est défendu autrement par Oasis KODILA TEKIDA : « *Somme toute, le commerce entre les deux nations (RDC et Rwanda) activera le processus de négociation à chaque fois que les tensions monteront. Mais aussi, pour les dirigeants, déclencher un conflit sera fonction des coûts humains et économiques qui en découlent. Si ce pari est réussi, les conflits ne seront plus naturellement ab libitum. D'où, vive le commerce !* », « Rwanda-Congo : le commerce remède aux conflits ? », *Un Monde Libre.org* du 22 octobre 2009. Cette rhétorique est conforme au projet de la communauté internationale qui consiste à intégrer de force la RDC dans une coopération régionale (DIOSSO, O., « Pierre Jacquemot : 'La coopération régionale est un facteur de paix' », in *Le Potentiel* du 8 décembre 2009) où elle continue à servir de vache à lait au Rwanda.

³¹ « Masisi : défection dans les rangs des FARDC, une soixantaine de soldats disparaissent avec tout leur armement », in *RadioOkapi.net* du 11 décembre 2009 ; « Le Nord-Kivu vit dans la crainte d'une nouvelle rébellion », in *La Croix* du 23 décembre 2009 ; *Message du clergé du Sud-Kivu au président Joseph Kabila*, Bukavu, le 11 décembre 2009. Ce message est signé par le président de l'UPRELO (Union des Prêtres Locaux), le président de l'USUMA (Union des Supérieurs Majeurs), et les curés doyens.

³² C'est par la même voie et dans les mêmes conditions que les troupes rwandaises sont rentrées au Congo en janvier et en février 2009 avec la fameuse « opération umoja wetu ».

³³ Ce sont ces coins où le RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie) et le TPD (Tous pour la paix et le développement) avaient installé des militaires rwandais durant la transition sous couvert de la réinstallation des réfugiés. J'ai eu l'occasion de montrer la gravité de ce phénomène dans une de mes études précédentes : « *Avec l'opération controversée du 'retour des réfugiés dits congolais du Rwanda', plusieurs Tutsi ont été amenés sous escorte de l'Armée patriotique rwandaise (APR) et installés dans certains points stratégiques du territoire de Masisi (ex. Mushaki, Bihambwe, Kitchanga, Kirokirwe-Gandjo, Luboga, Ngungu, etc.). Fortement armés,*

toujours selon cette commission, provenir des camps de réfugiés de Byumba et Kibuye au Rwanda »³⁴. Depuis ce mois de novembre 2009, le mouvement n'a jamais cessé. Ce phénomène est géré comme un fait banal ; tous les efforts sont concentrés seulement sur la traque des FDLR en RDC³⁵ et dans le monde³⁶. Et pourtant, quelques semaines auparavant, d'autres personnes dites réfugiées ont tenté de rentrer en masse au Congo via Gatumba et Kavimvira. Le gouvernement congolais a déployé des troupes dans la région d'Uvira (Sud-Kivu) pour les en empêcher³⁷. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait au Nord-Kivu ? C'est la question qui hante les esprits et fait penser à une occupation organisée du Nord-Kivu par des Rwandais, tutsi notamment, avec la complicité du gouvernement de Joseph Kabila et d'Adolphe Muzito³⁸. Pour Arthur Kepel qui atténue cette donnée, il y a une mainmise rwandaise sur les deux Kivus et justement, on profite de la faiblesse du Congo pour lui imposer des choses³⁹. C'est le même son de cloche chez Freddy Mulumba Kabuayi : « *Aujourd'hui, Kinshasa comprend-il ce qui se passe à l'Est ? Par rapport à cette interrogation, avez-vous vu le gouvernement se réunir pour discuter de la question qui, à mon avis, est très sérieuse ? Avez-vous vu des préparatifs pour accueillir des réfugiés candidats au retour ? Car il faut préparer leur retour. L'impression que tout cela donne est qu'il y a une main rwandaise sur les deux Kivus. Et justement, on profite de la faiblesse du Congo pour, une fois de plus, lui imposer des choses. Les gens ne peuvent pas se décider, rassembler leurs valises et rentrer massivement au Congo. Nous avons encore la responsabilité par rapport à l'identification de ces personnes et aux dispositifs à prendre pour que, si elles sont des réfugiés qui rentrent chez eux, elles puissent le faire selon les normes et dans la quiétude. La population locale en particulier, e, congolaise en général, a besoin d'être éclairée là-dessus. Aujourd'hui, on entend des spéculations selon lesquelles il s'agirait d'une politique menée à*

mais déguisés en bergers, ils contrôlent tout mouvement d'entrée et de sortie dans ce territoire et mettent des barrières sur certains tronçons routiers pendant les nuits et les jours », BUCYALIMWE, M. S., "Le borbier du Kivu et la question de la reconstruction de l'État en RD Congo", Postface de Charles DJUNGU-SIMBA, *Nuages sur Bukavu. Carnet d'un détour au pays natal*, Huy, Les Éditions du Pangolin, 2007, p. 141.

³⁴ "Retour massif des réfugiés : regain de tension au Kivu", *Le Potentiel* du 23 novembre 2009.

³⁵ Les discours qui accompagnent cette traque sont bien distillés, INGELAERE, B., *All Congolese women are ready to be raped: ex-FDLR combatants on sexual violence and gender relations in Eastern DR Congo*, Amsterdam, Humanitarian Foundation, 2010 ; « *Les FDLR 'ont reçu d'importantes cargaisons d'armes et de munitions en 2009 (...) en provenance de Tanzanie' et se serviraient du Burundi comme 'base-arrière' notamment pour le recrutement des combattants* », "Le réseau international des rebelles hutus", in *Le Soir* du 25 novembre 2009 ; SEMATUMBA, O. et al., *Guerillas in the Mist. The Congolese Experience of the FDLR War in Eastern Congo and the International Community*, Goma, Pole Institute, février 2010.

³⁶ "Le réseau international des rebelles hutus", in *Le Soir* du 25 novembre 2009 ; "ONU : Rapport fouillé sur les FDLR", in *La Libre Belgique* du 25 novembre 2009.

³⁷ NDIKUMANA, E., "La RDC ferme sa frontière aux réfugiés tutsi congolais rapatriés du Burundi", in *AFP*, Bujumbura, le 9 octobre 2009.

³⁸ DIANA G., J., "Ça sent le souffre : Joseph Kabila et Adolphe Muzito sous pression", *L'Avenir Quotidien* du 23 novembre 2009.

³⁹ *Le Potentiel* du 1^{er} décembre 2009.

l'Est du Congo. C'est-à-dire que l'espace est vide parce que l'on a beaucoup tué. Mais y a-t-il une main derrière ? La main derrière, il faudra l'identifier. Un autre problème aussi est de placer clairement les autorités congolaises devant leurs responsabilités. Le drame ici est que personne ne semble croire qu'il a le devoir de rendre compte à la nation. Les gens sont habitués à ce qui se passe sans comprendre les enjeux »⁴⁰.

Au moment où des gens venaient en masse du Rwanda pour s'installer au Nord-Kivu, la colère montait au sein de l'ancien personnel du Programme Amani pour raison de non-paiement de salaire⁴¹ et le gouverneur du Nord-Kivu était principalement dans le collimateur du couple PPRD (Parti populaire pour la reconstruction et la démocratie)/RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie) et subsidiairement dans celui de la fronde des « rwandophones »⁴². Au Sud-Kivu, une fronde anti-gouverneur Muderhwa voyait le jour⁴³ ; depuis lors, ce dernier est sous le projecteur des critiques incessantes. Entre temps Laurent Nkunda se la coule douce dans son pays d'accueil, le Rwanda⁴⁴ ; le 'terminator' Bosco Ntaganda, devenu le protégé ou l'allié de Kinshasa⁴⁵, poursuit son œuvre macabre au Nord-Kivu et au Sud-Kivu sous le drapeau des FARDC et sous l'œil complice de la MONUC et de la « Task Force » ou de Facilitation internationale (CIAT bis) dont le siège est basé à Goma. Bref, tous contre les FDLR, le retour massif et d'apparence désordonnée mais bien canalisé des réfugiés dits Tutsi congolais du Rwanda et leur installation au Nord-Kivu, la recrudescence de l'insécurité avec des morts

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ "Goma : Impayés et corroucés, 40 ex-agents du programme Amani scellent les bureaux du STAREC", *RadioOkapi.net* du 25 novembre 2009.

⁴² RUDAHIGWA, P.-P., *Agitation à l'Assemblée Provinciale du Nord-Kivu : Julien Paluku divise les élus du peuple*, Goma, le 19 octobre 2009 ; "Sont-ce les signes des derniers jours de Julien Paluku au gouvernorat du Nord-Kivu ?", *Digitalcongo.net* du 30 janvier 2010.

⁴³ "Une pétition contre Louis-Léonce Chirimwami Muderhwa, gouverneur du Sud-Kivu", in *Le Potentiel* du 8 février 2010 ; "Ce soir : une pétition réclame la démission du gouverneur du Sud Kivu, Louis-Léonce Cirimwami Muderhwa", *RadioOkapi.net* du 18 mars 2010. Le gouverneur Louis-Léonce Muderhwa a finalement été obligé de démissionner de ses fonctions, BEYA SIKU, G., *Cabinet du président de la République. Communiqué officiel*, Kinshasa, le 19 avril 2010. Le Sud-Kivu est donc toujours pris dans le piège de l'instabilité institutionnelle dont je n'ai cessé de parler.

⁴⁴ Les tribunaux rwandais viennent de se dessaisir de son dossier ("Nkunda : la Cour rwandaise incompetente", in *Le Figaro* du 27 mars 2010) après que le Rwanda ait utilisé son arrestation pour contraindre la RDC à faire trop de concessions qui lui sont préjudiciables.

⁴⁵ La réponse du Président Joseph Kabila à la question de Jeffrey Gettleman au sujet de Bosco Ntaganda est évasive et fallacieuse : « *There is no country in Africa that has cooperated with the ICC like Congo... But you also have to be pragmatic. And realistic. Justice that will bring out war, turmoil, violence, suffering and all that, I believe we should say: let's wait, let's do away with this for the time being. For me the priority right now is peace... Bosco has been so cooperative in bringing about the necessary change that has brought about peace that we need to give him the benefits of what we say in French, la doute, the benefit of the doubt. That's what we're doing. We're watching. We're monitoring him. We haven't forgotten that he's wanted by the justice system. But at the same time, we're telling the justice system that you're not going to be in place in the Congo if and when war breaks out.* », GETTLEMAN, J., "An Interview with Joseph Kabila", in *The New York Times*, 4 avril 2009.

d'hommes (y compris de religieux) au Sud-Kivu, la reconstruction problématique à l'Est, l'augmentation du nombre des déplacés internes et des réfugiés en Équateur⁴⁶ ou le regain de la guerre à l'Ouest, voilà une série des faits qui poussent certains observateurs à se poser la question suivante : Que cache ce nouveau schéma à multiples visages ?

2.2.2. *Thèse n° 2*

Les partisans de la seconde thèse (Pole Institute et ses différents experts) ne s'en effraient pas et minimisent l'ampleur et les abus liés à ce mouvement de retour. Au contraire, ils parlent du retour des réfugiés tutsi au Rwanda comme une opération automatique qui n'exige aucun *screening* pour savoir qui, parmi eux, est Congolais et qui ne l'est pas (réédition du modèle mixage 1, janvier 2007, et mixage bis, mars 2009). Toute réclamation qui va dans ce sens est considérée comme un crime de lèse-majesté, l'instigation à la haine ou l'expression du retour de la xénophobie anti-tutsi. Joachim Diana (journaliste du groupe *L'Avenir* à Kinshasa), Aloys Tegera (ex-père missionnaire d'Afrique et président du *think tank* « Pole Institute » à Goma) et Godefroid Kā Mana (Professeur aux Facultés Catholiques de Kinshasa et collaborateur du Pole Institute) sont les chefs de file de ceux qui ont pris les devants pour soutenir ces positions. Le premier affirme que « *l'invitation des troupes rwandaises à la traque des FDLR a donné occasion de cette 'peur' du Rwanda qui veut occuper le Kivu. Cette peur de l'occupation s'accompagne généralement de l'indexation de certains faciès* »⁴⁷. Dans « Les 'soi-disant tutsi congolais réfugiés' au Rwanda rentreraient en masse au Nord-Kivu et seraient estimés à 12.000 ! », le second tire cette conclusion : « *Les militaires tutsi originaires du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont vu dans la chute du régime Mobutu et l'avènement du pouvoir de l'Afdl une fenêtre d'opportunité pour le retour au Kivu de leurs parents réfugiés au Rwanda... Aujourd'hui, ils se trouvent intégrés dans les structures nationales congolaises, mais leurs parents sont encore dans les camps des réfugiés congolais au Rwanda*⁴⁸... *Le retour spontané des 'affamés : Vivre au Rwanda sans revenu mensuel et sans lopin de terre pour cultiver est une situation intenable. Ceci aurait poussé les Tutsi congolais exilés au Rwanda à regagner le Nord-Kivu. Ils viennent en petits groupes par le poste frontalier de Kibumba* »⁴⁹. Quant au troisième, il s'attarde

⁴⁶ « Au 1er décembre 2009, 54.622 personnes ont été enregistrées, selon le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation du Département de la Likoudia », RDC-HUMANITAIRE, *Briefing humanitaire en RDC du 30 novembre au 4 décembre 2009*, 4 décembre 2009.

⁴⁷ DIANA G., J., « Sous arbitrage du HCR, Kinshasa et Kigali cherchent à vider le contentieux de leurs réfugiés à échanger : 53.000 Congolais contre 89.000 Rwandais », in *L'Avenir* du 16 février 2010.

⁴⁸ Ce que Aloys Tegera n'explique pas, c'est la raison qui les a empêchés de rentrer alors que ce sont leurs fils, bénéficiaires de la chute de Mobutu, qui ont toujours contrôlé le Kivu depuis novembre 1996.

⁴⁹ *Le retour des réfugiés congolais du Rwanda : À qui profite la peur ?*, Un dossier du Pole Institute, Goma, décembre 2009, pp. 18-20.

à la moralisation⁵⁰ en donnant l'impression que la docilité (aveugle) ou la bonne volonté des Congolais suffit à elle seule pour ramener la paix : « *Nous considérons toujours ces concitoyens (réfugiés tutsi) comme Cheval de Troie du Rwanda chez nous que nous avons du mal à croire à leur sincérité dans leur volonté de vivre sur leurs terres congolaises sans servir les intérêts rwandais que beaucoup de Congolais perçoivent comme projet de balkanisation, de démantèlement, de pillage, et de destruction de notre nation* »⁵¹. Dans sa péroration, ce philosophe et théologien congolais omet délibérément la duplicité des principaux acteurs de la guerre en RDC⁵². Or, comme quelqu'un commentait l'information de l'IRIN, "DRC-RWANDA: Potential tensions amid return in Kivus"⁵³, « *At one point, without any rule of law, human security and stability, these new populations have the right to call for a UN referendum on the independence and sovereignty of their so-called lands* ». N'est-ce pas là une voix qui lève une partie du voile de tous les brouhahas que l'on entend autour du retour massif et incontrôlé des « réfugiés tutsi congolais au Rwanda » ?

2.2.3. Thèse n° 3

Les partisans de cette thèse (acteurs impliqués dans cette opération ou animateurs des structures du STAREC) mettent en avant la réinsertion des

⁵⁰ Cette moralisation est en soi bonne, mais, comme l'abbé Jean-Pierre Mbelu le dit, « *La question que ce discours moralisateur ne semble pas poser est celle de l'usage que les gouvernants actuels font de ces institutions (dites républicaines) chez nous. Carriéristes politiques et nouveaux venus dans l'arène politique congolaise ont fait bloc avec des maffieux économiques mondiaux pour une gestion patrimonialiste de la chose publique congolaise. Pour éviter d'être comptables devant nos populations, ils participent à la mise en place des institutions parallèles aux institutions officielles. Ils évoluent au sein d'un système de prédation ayant une grande capacité de neutralisation des énergies novatrices. Aussi, le discours moralisateur perd-il de vue que ce qui se passe chez nous a des liens avec les méthodes auxquelles recourent les capitalistes du désastre. Faisant fi de toute morale, ils affirment que 'la démocratie est au bout de la kalachnikov' ; contrairement à leur rhétorique officielle* », MBELU, J.-P., "Mbandaka, Sud et Nord-Kivu et le discours officiel en RD Congo", in *Congoindépendant.com* du 19 avril 2010. Ces propos sont à rapprocher de ceux d'Amba Wetshi (voir infra).

⁵¹ KÄ MANA, G., *La République Démocratique du Congo face au problème de ses réfugiés et de ses exilés dans le monde. Les enjeux de fond*, Pole Institute, Goma, le 23 février 2010.

⁵² BAKUMANYA, B. M., "Zone franche au Rwanda : la perpétuation de la guerre à l'Est de la RDC consacrée", in *Le Potentiel*, Kinshasa, le 25 février 2010.

⁵³ Parmi les éléments mis en évidence par l'IRIN, il faut noter les suivants : « *Many people returned home to find their land occupied, while renewed clashes in return areas also forced people to flee again soon after their arrival home... In a 19 February statement, the group said locals had told its researchers of an area inside the Virunga National Park called 'Colline Banyarwanda' ('the hill of those who come from Rwanda'), where they should not be. Another large group of recently arrived Rwandans was living illegally in Bweza, in a settlement inside the national park. In nearby Matanda, armed cattle herders have reportedly occupied land by force. It is important to note that these tensions are taking place in zones that are controlled by the former CNDP (The Congrès national pour la défense du peuple) rebel group, who are clearly protecting these Rwandans* », <http://www.irinnews.org/Report.aspx?ReportId=88269>.

déplacés internes et se montrent un peu réservés quant à la question du retour des réfugiés en mélangeant parfois des sentiments de satisfaction et de désarroi. Ce témoignage de Jacques Kahorha (reporter de l'IWPR/*Institute for War and Peace Reporting* à Goma) ne corrobore-t-il pas ce double sentiment ? « *L'échec du gouvernement à totalement démanteler la structure politique des anciens bastions rebelles s'ajoute à un sentiment de malaise croissant au Nord-Kivu, où les tensions ont déjà été exacerbées par des craintes que les réfugiés retournant dans la région puissent rejoindre des groupes de milice.... Les anciens rebelles dirigent toujours l'administration dans la plupart de ces zones et, pour beaucoup, la rébellion continue étant donné qu'ils (membres de l'Assemblée nationale) n'ont constaté aucun changement sur le terrain... Les autorités gouvernementales espèrent que davantage de progrès pourront être faits grâce à la nomination de (Philippe) Gafishi comme nouveau président du CNDP* »⁵⁴.

2.2.4. Commentaires et mises au point

Au delà de ces vues opposées, que peut-on dire de l'état des lieux de la situation au Kivu en ce mois d'avril 2010 ? En résumant la situation qui résulte de ces évolutions, Kris Berwouts, directeur du Réseau européen pour l'Afrique centrale (EURAC), dit que « *les résultats les plus importants des opérations militaires pour les FDLR sont qu'ils se sont radicalisés, et que la vie est devenue beaucoup plus dure pour leurs dépendants civils et autres réfugiés hutu rwandais au Kivu. Le CNDP est devenu plus grand, il contrôle plus d'hommes, un rayon géographique plus large, et des zones d'intérêts économiques plus lucratives... Il reste une armée dans l'armée* »⁵⁵. Pour ma part, c'est ainsi que je vois les choses et ce, au regard des trois objectifs assignés au STAREC (évaluation provisoire à l'évidence !).

a. La stabilisation par la sécurité et l'autorité de l'État

C'est le status quo ante en juin 2009. Le STAREC n'a rien apporté de neuf, à l'exception du renforcement du contrôle des civils par les militaires du CNDP sous le drapeau des FARDC. A la question de savoir ce que « la MONUC est en train de faire pour accomplir son mandat de protection des civils », le slogan de la communauté internationale ou de l'ONU est toujours le même : « *La MONUC ne peut pas remplacer l'armée nationale congolaise ni assumer la responsabilité du gouvernement de protéger sa population, ses frontières et les richesses naturelles qui se trouvent à l'intérieur de ses frontières. Ce sont les responsabilités souveraines du gouvernement* »⁵⁶. Dans

⁵⁴ KAHORHA, J., "Des différences subsistent quant à l'administration parallèle. Kinshasa peine à rétablir l'autorité de l'État sur les territoires du Nord-Kivu", in *AR*, n° 243, 26 janvier 2010.

⁵⁵ BERWOUTS, K., "Éditorial. Amani leo ao siku gani ? La paix aujourd'hui, sinon quand ? Homblo, le 3 mars 2010", *Bulletin Grands Lacs*, n° 63, mars 2010.

⁵⁶ "Questions et Réponses sur la Mission de maintien de la paix en RDC", in *MONUC/Division*

un contexte où la réforme de l'armée n'a jamais été la priorité des « faiseurs de paix au Congo » et où le gouvernement de Kinshasa (celui de Joseph Kabila dont les mains sont trop liées) et la MONUC se renvoient la balle pour justifier leurs inactions ou leurs défaillances respectives dans la sécurisation du Kivu, on peut logiquement craindre que la situation chaotique qui est fustigée ne puisse perdurer. Tout semble indiquer que les deux principaux acteurs en RDC (gouvernement de Joseph Kabila et communauté internationale) sont en train de tourner le dos aux élections communales et locales au profit des élections présidentielles de 2011⁵⁷. Y a-t-il pire diversion que celle-ci ?

b. La réintégration des déplacés internes et des réfugiés

Elle n'inspire aucun optimisme, du point de vue congolais ou du moins de ceux qui ne se réclament pas de la « fronde rwandophone ». D'un côté, les Hunde, Nyanga et Lega/Kano estiment subir une autre vague des étrangers. Raison pour laquelle ils disent : « *nous acceptons le retour des anciens habitants du Kivu que nous allons reconnaître, identifier et accueillir, les bras ouverts* »⁵⁸. Ya-t-il des mécanismes transparents pour rassurer ces populations ? Je ne pense pas qu'il y en ait. D'ailleurs, en mars 2010, les structures du STAREC n'étaient pas encore installées. Dans une note intitulée « Nord-Kivu : le STAREC prépare la réintégration des réfugiés et déplacés », on se contentait de cette double formule-recommandation : « *Des comités locaux permanents vont être créés à cet effet. Les comités locaux permanents devront préparer et faciliter l'accueil des réfugiés et des déplacés qui rentrent progressivement dans leurs milieux d'origine* »⁵⁹. Comme on le voit, tout est au futur. C'est dire que le programme « paix et réconciliation », instauré en novembre 2009 dans le cadre du STAREC, commence seulement à démarrer et tarde à porter des fruits. Du reste, les obstacles qui ont contribué à l'échec des initiatives antérieures (gouvernement Mobutu-Birindwa en juillet 1993, gouvernement Laurent-Désiré Kabila en septembre 1997, gouvernement Joseph Kabila-Antoine Gizenga en janvier 2008) vont-ils être éliminés facilement ? Au clair, l'ordre imposé par les armes est loin de jeter les bases « *d'un socle commun des valeurs* », du vivre en paix et de la convivialité (la difficulté « *to win the hearts and the minds* » des populations locales). Même les comités locaux permanents à instaurer dans le cadre du STAREC et « *appelés à assurer un climat de concorde et d'acceptation mutuelle entre les personnes retournées après un*

de l'Information Publique, août 2009, p. 1. Je tiens à rappeler ici que ce sont les mots quasi similaires qu'ont utilisés les patrons de la MONUC, William Swing en juillet 2007 (*Verbatim de la conférence de presse du RSSG, M. William Swing*, Goma, le 30 juillet 2007) et Alan Doss en octobre 2008 (déclaration télévisée du 29 octobre 2009).

⁵⁷ «Élections 2011 : Polémique», in *Le Potentiel* du 12 mars 2010.

⁵⁸ «Alerte : Entrée imminente de 500.000 Rwandais au Nord-Kivu. MSS/Kivu et Bushenge/Occident : Ferme opposition au plan d'introduction au Nord-Kivu de 106.000 citoyens rwandais présentés comme réfugiés congolais. Bruxelles, le 8 juillet 2009», in *La Conscience*, Kinshasa, le 27 juillet 2009.

⁵⁹ *RadioOkapi.net* du 12 mars 2010.

refuge ou un déplacement et les populations locales »⁶⁰ (notez le vocabulaire) n'apporteront pas de baguette magique capable de venir à bout du « *virus de la division ethnique* » dont le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, parle⁶¹. De l'autre côté, ce retour des déplacés et des réfugiés ravive les conflits des terres⁶² et devient un problème nouveau très sérieux au Kivu, problème aux conséquences durables pour les populations locales. Les données chiffrées sur le mouvement des retours et l'ampleur de la réintégration de déplacés internes et des réfugiés sont encore parcellaires et ne permettent pas d'apprécier correctement les tendances. Selon OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs), on dénombrait environ 212.000 déplacés de la province du Nord-Kivu qui étaient retournés dans leurs milieux d'origine en août 2009 et 80% d'entre eux avaient retrouvé leurs domiciles propres⁶³. Ce sont ces données sur le Nord-Kivu qui sont portées sur une carte, "République Démocratique du Congo : Mouvements de populations de janvier 2009-janvier 2010 (8 février 2010)". En commentant ces données, OCHA conclut : « *En conséquence, une augmentation du nombre de retours a été observée à Lubero, Rutshuru et Masisi en 2009. Les chiffres globaux indiquent que près de 525.000 personnes ont regagné leurs régions d'origine pendant l'année 2009. Au 25 janvier 2010, le nombre total de personnes retournées au Nord-Kivu a été estimé à 869.495 (2008-2010). Néanmoins, certains mouvements de retour semblent être liés à l'arrivée de la saison agricole et la rentrée scolaire, plutôt qu'à l'amélioration de la sécurité. Cependant, le renforcement des activités de relèvement communautaire par les acteurs humanitaires et de développement ainsi que la restauration progressive de l'autorité de l'État pourraient encourager le mouvement de retour pendant 2010* »⁶⁴. Il faut bien noter ce recours au conditionnel. Par contre, plus de 128.000 retournés contre plus de 628.000 déplacés étaient recensés dans la province du Sud-Kivu à la fin du mois de février 2010⁶⁵.

Bien des acteurs se bousculent sur le terrain : parmi ceux-ci, l'UNICEF et ses partenaires locaux et internationaux qui ont lancé le « Programme élargi d'assistance aux retours (PEAR) » (*Programme of expanded assistance to returns*) font le plus parler d'eux. Et encore là, il semble que seuls les déplacés internes soient l'objet de leur principale préoccupation : « *Le but général du*

⁶⁰ "Nord-Kivu : le STAREC prépare la réintégration des réfugiés et des déplacés", in *RadioOkapi.net* du 06 mars 2010.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² "Retour des déplacés : l'ONU-habitat au Nord-Kivu pour une gestion appropriée des terres", *Digitalcongo.net* du 6 mars 2009.

⁶³ "Nord-Kivu : les déplacés regagnent leurs foyers selon l'OCHA", *RadioOkapi.net* du 20 août 2009. Mais il est précisé, dans le dernier paragraphe de ce texte, que « *le chef de division provincial des affaires humanitaires déplore la réorganisation de certains groupes armés qui créent ainsi, encore, l'insécurité et la désolation dans certains villages. Ce qui pourrait occasionner d'autres vagues de nouveaux déplacés* ».

⁶⁴ "Situation des déplacés. Situation des retournés, janvier 2009-janvier 2010", <http://www.rdc-humanitaire.net> du 8 février 2010.

⁶⁵ *RadioOkapi.net* du 12 mars 2010.

programme PEAR est d'appuyer le retour des déplacés, avec comme activités-clés la collecte d'information sur les zones de retour, l'assistance en abris d'urgence et notamment à l'accès à l'éducation pour les enfants »⁶⁶. Le retour des réfugiés n'est pas explicitement considéré. Et pourtant, c'est ce volet qui pose le plus de problèmes d'ordre politique, économique et social dans la normalisation de la situation post-conflit. Ce n'est qu'en février 2010 qu'un accord officiel a été signé entre Kigali et Kinshasa concernant le retour de « cinquante-trois mille six cent trente-deux réfugiés congolais vivant dans les camps au Rwanda », a déclaré le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku⁶⁷. Ce gouverneur, qui évite de parler de réfugiés tutsi congolais au Rwanda comme les médias et les intéressés n'ont cessé de le dire, s'empresse d'affirmer ce qui suit pour rassurer les populations du Nord-Kivu : « *Ils seront rapatriés dans le respect du droit international. (C'est la raison pour laquelle) des accords ont prévu certaines conditions pour que les réfugiés congolais qui sont dans trois camps au Rwanda reviennent sur le sol congolais. Parmi ces conditions, les réfugiés qui retournent, doivent être dûment enregistrés par le HCR (Haut Commissariat pour les Réfugiés) et les listes dressées pour l'enregistrement doivent être entérinées par les Autorités congolaises à travers les Chefs coutumiers* »⁶⁸. Au-delà du caractère politique de ce discours, il convient de souligner que ce dernier n'est qu'une litanie de promesses ; le chef de l'exécutif provincial ne dit rien des vagues de réfugiés qui sont déjà arrivés dans la province (la manière dont ils sont arrivés et ont été gérés, leur nombre, etc.) et ne dévoile rien au sujet des mécanismes mis en place pour que les promesses qu'il égrène devant ses concitoyens soient tenues. En fait, il a placé les populations de sa province dans une situation de *wait and see*. Les brouillards qui entourent ce dossier sont en soi significatifs. Une lecture attentive des deux accords ad hoc montre de nouveau qu'au final du processus dit de paix, la RDC a cédé au jeu du Rwanda. Ainsi, se trouve-t-elle prise dans un triple piège. Le premier piège a trait aux accords sur le retour des réfugiés congolais au Rwanda. Le gouvernement de Joseph Kabila a pratiquement cautionné la transformation de la RDC en lieu d'afflux de gens aux identités mal définies : « *Le statut des réfugiés qui décideraient de ne pas se prévaloir du programme de rapatriement librement consenti dans le cadre du présent accord, continuera d'être régi par les dispositions applicables du droit international et du droit national des réfugiés (article 2)... Un mécanisme sera mis en place pour prévenir la rupture de l'unité familiale et assurer la réunification des familles, le cas échéant, en République Démocratique du Congo. En vue de préserver l'unité de la famille, les conjoints et/ou les enfants des rapatriés qui ne sont pas eux-mêmes citoyens congolais, seront autorisés à y entrer et à y demeurer conformément à la législation congolaise. Ce principe*

⁶⁶ RDC-HUMANITAIRE, *Rapport du PEAR 2008*.

⁶⁷ « Le Gouverneur de la Province du Nord-Kivu lève l'équivoque : les accords de Kigali relatifs au rapatriement des réfugiés congolais vivant au Rwanda et les réfugiés rwandais vivant en RDC ne sont pas secrets », www.provincenordkivu.org, Goma, le 22 février 2010.

⁶⁸ www.provincenordkivu.org, Goma, le 22 février 2010.

s'appliquera également aux conjoints non congolais ainsi qu'aux enfants reconnus des réfugiés congolais décédés. Le droit à la nationalité congolaise est garanti pour un enfant né d'un réfugié congolais en République du Rwanda en application du Code congolais de la Nationalité (article 3)... Le gouvernement rwandais s'engage à garantir le caractère volontaire du rapatriement des réfugiés congolais et à prendre, en consultation avec le HCR, toutes les dispositions nécessaires pour assurer la mise en œuvre de ce principe fondamental de la protection internationale (article 5) ; s'engage, en vertu de sa législation en matière d'état civil, à émettre avant le rapatriement des certificats attestant l'état civil des réfugiés, en l'occurrence les actes de naissance, de décès, d'adoption, de mariage et de divorce ainsi que d'autres actes administratifs ayant implication sur leur statut juridique, durant leur séjour en République du Rwanda ; s'assurera également de fournir aux réfugiés avant leur rapatriement les diplômes, certificats et attestations scolaires et d'apprentissage authentifiés qui les concernent (article 8)... Le gouvernement congolais prendra toutes les mesures nécessaires pour le retour volontaire des réfugiés et de leur réintégration ; prendra, de concert avec toutes les parties concernées, des dispositions et autres mesures de garantie afin de protéger les droits fondamentaux des rapatriés (article 9) ; simplifiera les formalités de retour des rapatriés et facilitera l'entrée de leurs biens et effets personnels (article 10) »⁶⁹. Il n'y a pas de doute que le Rwanda a intérêt à ce que l'accord soit appliqué à la lettre ; cette opération lui permet de déverser à volonté ses citoyens en RDC. De plus, cet accord ne privilégie que les réfugiés dits tutsi congolais au Rwanda. Pourquoi ne concerne-t-il pas les réfugiés de l'Ouganda et ceux d'autres pays voisins qui continuent à déverser des flots de réfugiés de manière anarchique ?⁷⁰ Le deuxième piège est celui des réfugiés hutu rwandais en RDC. Bien que les termes de l'accord soit partiellement identiques⁷¹, on voit mal comment ces derniers vont décider de rentrer librement en connaissant bien le caractère répressif⁷² et tutsisant du régime de Paul Kagame ainsi que les conséquences néfastes de ses mesures économiques dans les milieux ruraux, surtout que la possibilité de rester en RDC leur est offerte. Dans ces conditions, ils préféreront rester en RDC ;

⁶⁹ Accord tripartite entre le gouvernement de la République du Rwanda, le gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés relatif au rapatriement volontaire des réfugiés congolais vivant au Rwanda, Kigali, le 17 février 2010, pp. 5-9.

⁷⁰ « Ces retournés qui sont dépourvus des titres attestant leur statut des réfugiés ou leur nationalité viennent par vagues désordonnées dans le territoire de Rutshuru », « Le retour massif des réfugiés d'Ouganda inquiète les autorités », in *Xinhuanet* du 26 mars 2010.

⁷¹ Accord tripartite ..., *op. cit.*, articles 2, 3, 5, 9, 11, 13-14, pp. 4-6, 8-9.

⁷² MATATA, J., *CLIR : Halte aux agressions contre les opposants politiques au Rwanda. Mémoire n° 6/2010 adressé au gouvernement et parlementaires britanniques, aux gouvernements américain et belge et leurs alliés*. Bruxelles, le 24 mars 2010. Callixte Mbarushimana a été plus explicite en disant « qu'il est difficile d'envisager un retour massif au Rwanda des réfugiés rwandais en RDC tant que le régime politique au Rwanda ne favorise pas un retour pacifique » (« La RDC ne peut pas négocier avec les FDLR », in *Xinhuanet* du 14 avril 2010). Aucune garantie n'a été prévue dans ces accords pour rassurer ces réfugiés rwandais.

même là encore, la traque des FDLR ne leur donne pas les mêmes garanties de protection que celles prévues pour les réfugiés tutsi congolais rapatriés du Rwanda. Car, comme l'un des grands acteurs de la scène politique en RDC, le père Rigobert Minani, le rappelle, le Rwanda réduit le problème de ses réfugiés en RDC à la question des FDLR-Interahamwe⁷³. de plus, le Rwanda applique aujourd'hui à leur encontre « *une politique du tout répressif* » dans la mesure où, poursuit le père Rigobert Minani, il privilégie dans les faits « *la destruction militaire de ceux des réfugiés rwandais qui ne se soumettront pas au choix entre le retour au Rwanda sans garantie de sécurité, ou la relocalisation en RDC au risque de perdre leur identité* »⁷⁴. D'ailleurs, d'aucuns estiment qu'une entente tacite entre Kinshasa et Kigali pourrait empêcher ces Hutu désireux de rester en RDC de jouir des droits qui leur sont reconnus par cet accord officiel : « *L'organisation 'Terre de paix-Agakiza' a des informations selon lesquelles un accord secret pour anéantir les réfugiés rwandais présents à l'Est du Congo a été conclu entre le Rwanda et la RDC. (Cet anéantissement passerait par) le refus d'octroi du statut de réfugiés* »⁷⁵. Mais, le gouverneur du Nord-Kivu a profité de sa conférence ci-dessus pour les exhorter à maintenir l'unité de la province. C'est qu'il est conscient, lui qui est bien placé pour le savoir, du fait que l'éclatement de celle-ci fait partie des enjeux de la guerre et de la paix⁷⁶ ou est toujours à l'agenda de ceux qui ne veulent pas déposer les armes malgré la série des accords signés entre Kinshasa et Kigali depuis le 30 juillet 2002. Le troisième piège tient au fait que la communauté internationale et les pays envahisseurs de la RDC privilégient les projets à dimension régionale alors que les projets locaux pataugent ; en procédant de la sorte, ils mettent vraiment la charrue avant les bœufs. Comme ceux qui sont mêlés à ce dossier de marché commun de l'Afrique orientale ne sont pas tous des idiots et travaillent sur la longue durée⁷⁷, cette inversion des priorités relève d'une stratégie bien pensée

⁷³ MINANI, R., *Du pacte de stabilité de Nairobi à l'acte d'engagement de Goma. Enjeux et défis du processus de paix en RDC*, Kinshasa, Éditions CEPAS/RODHECIC, 2008, p. 185.

⁷⁴ MINANI, R., *op. cit.*, p. 186. Dans ce cadre précis, l'une des témoins-clés et candidate déclarée aux prochaines élections présidentielles au Rwanda, Victoire Ingabire Umuhiza, critique le régime FPR de « *débaucher quelques dirigeants des FDLR tout en privilégiant l'usage de la force contre les autres* », in *De ma captivité, je vous adresse mes remerciements*, Kigali, le 3 mai 2010.

⁷⁵ TERRE DE PAIX-AGAKIZA, *Protestation contre le refus d'octroi du statut de réfugié aux Rwandais disséminés en RDC*, Luxembourg, le 6 avril 2010. Le gouvernement congolais le confirme autrement par la voie de son porte-parole, le ministre Mende Omalanga, « *La RDC ne peut pas négocier avec les FDLR* », *Xinhuanet* du 14 avril 2010. Sur ce point, Jooneed Khan enfonce le clou quand il écrit : « *Les réfugiés hutu rwandais installés au Congo, civils et militaires confondus, ont formé les FDLR (Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda). Kigali les tient responsables du génocide qui a fait 800.000 morts en 1994 au Rwanda* », « *Le Rwanda, clé de la paix* », *Cyberpresse.ca* du 15 février 2009. Comment sortir du cercle infernal d'un tel amalgame et de la désinformation ?

⁷⁶ Telle est aussi l'essence des manœuvres en cours pour le redécoupage territorial et la révision de la constitution.

⁷⁷ Frère Emmanuel Ntakirutimana a raison d'attirer l'attention sur cette réalité : « *Il faudrait commencer par montrer, en des termes on ne peut plus clairs, que les États dits démocratiques sont en réalité des États terroristes, assassins, de véritables organisations maffieuses guidées*

et menée. Derrière ces perspectives organisationnelles aux priorités-piège pour la RDC, les grands gagnants restent les seigneurs de la guerre : « *Global Witness found that ex-CNDP fighters now in charge of the 212th national army brigade are pocketing tens of thousands of dollars per month from illegal taxes imposed on civilians working in and around Bisie, eastern Congo's largest cassiterite (tin ore) mine. Most of these funds are channelled directly to ex-CNDP senior officers, including brigade commander Colonel Yussuf Mboneza, and to other high-ranking elements of the national army. In some parts of North Kivu, former CNDP commanders are running a parallel administration – effectively a state within a state – through which they are illegally levying taxes on the mineral trade and other goods. The central government has virtually no authority in these areas. 'The capacity of the former rebels to siphon off revenue from the mines means that could afford to re-arm if they decide peace no longer suits them. (...) This is particularly dangerous considering the ex-commanders' history of reverting to rebellion when they don't get what they want' »⁷⁸. Or, rien n'a été prévu ou n'est fait pour les en dissuader. En commentant les prétentions des FARDC de vouloir protéger les civils, un Congolais a donné ce point de vue qui ne manque pas de pertinence : « *J'espère que ce ne sont pas que des paroles. On ne veut pas des criminels dans notre armée. Il faut faire un triage minutieux de nos soldats. C'est la communauté internationale qui nous a imposé l'intégration des troupes rebelles qui ont massacré nos populations dans les FARDC ; et maintenant, ces personnes volent, violent au nom des FARDC »⁷⁹.**

En avril 2010, les chiffres des réfugiés rapatriés n'étaient pas encore disponibles et l'application de l'accord sur le retour des réfugiés congolais au Rwanda du 17 février 2010⁸⁰ serait fixé au mois de mai 2010⁸¹. En même temps, déclare M. Désiré Bigega (journaliste de Syfia Grands Lacs basé à Montpellier en France), « *les enfants de rue rwandais affamés affluent à Goma : Très tôt le matin, des enfants rwandais se faufilent entre les maisons qui s'enchevêtrent le long de la frontière entre Gisenyi au Rwanda et Goma en RDC. Ils évitent ainsi les formalités douanières qui commencent à 7 heures locales et arrivent dans la ville congolaise qui est un grand carrefour commercial du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC, où ils espèrent trouver de quoi assurer leurs repas quotidiens. Ces jeunes rwandais s'ajoutent ainsi aux*

uniquement par leurs intérêts économiques et politiques et leurs instincts prédateurs. (Pour y faire face, il y a, dit-il), un préalable gigantesque : ruser avec le jeu de la diversion et les techniques du 'healing process' », "Propositions de stratégies et d'actions pour une paix durable dans la région africaine des Grands Lacs", in CADDHOM et GREAT LAKES FORUM, *Le vrai visage de la société civile dans la région des Grands Lacs*, Rapport final de la Conférence tenue à Parme (Italie) du 30 avril au 2 mai 1999, pp. 35-39.

⁷⁸ GLOBAL WITNESS, "DR Congo: ex-rebels take over mineral trade extortion racket", Press Release, 11 March 2010.

⁷⁹ "Amani leo : les FARDC donnent priorité à la protection des civils", in *RadioOkapi.net* du 2 mars 2010.

⁸⁰ *Karibu*, n° 130, mars 2010, p. 13.

⁸¹ *Kongo Times* du 16 avril 2010.

enfants de rue congolais que les autorités locales et organisations non gouvernementales (ONG) ont bien du mal à prendre en charge »⁸². Combien retournent-ils au Rwanda ? Personne ne le sait. C'est bien là un phénomène néfaste supplémentaire qui est l'effet du fameux « *Rwanda's economic investment story* » et que la RDC doit gérer. Est-il pris en compte dans les accords bilatéraux ? Non. Le président de la CEI, l'abbé Malu Malu, comprenait bien le dessous des cartes quand il faisait remarquer ceci en guise de réponse à un journaliste belge à Bruxelles en novembre 2008 : « *Sur le plan international, on semble mettre en avant deux points : le développement économique au Rwanda et le chaos qui persiste dans le Kivu voisin. Comme s'il y avait un lien entre les deux* »⁸³. Les projets de développement qui sont sponsorisés par la Banque mondiale au Rwanda excluent beaucoup de citoyens rwandais du processus de production⁸⁴ ; c'est cette population flottante qui constitue la pépinière de l'émigration (libre ou organisée) vers la RDC. Dans cette politique les Hutu⁸⁵ et Tutsi (le bas peuple qui sert d'écran aux intérêts des barons militaires, politiques, et économiques tutsi rwandais) sont donc concernés. Au même moment, les partisans du RCD/CNDP mènent une lutte acharnée pour l'érection de certains petits centres de l'hinterland comme Sake, Kitshanga, Nyamitaba, Rubaya, Ngungu dans le territoire de Masisi en communes rurales⁸⁶. Le centre de Rutshuru deviendrait une ville. C'est un redécoupage territorial qui ne manque pas d'une forte dose politique.

c. La relance économique

Étant donné que les deux premiers objectifs sont loin d'être atteints, la relance économique qui devrait en être le corollaire reste au niveau du papier. Depuis le lancement du programme DSRP (Document de stratégie de la réduction de la pauvreté) au Sud-Kivu et au Nord-Kivu en juin 2007 jusqu'à

⁸² IPS du 12 mars 2010.

⁸³ « Congo. Pour Apollinaire Malu Malu, le chef rebelle Laurent Nkunda a pris goût à la déstabilisation. Il veut répéter l'exploit de 1996 », propos recueillis par Colette Braeckman, in *Le Soir* du 24 novembre 2008, p. 14.

⁸⁴ ANDRÉ, C., *Évolution des droits fonciers au Rwanda : une main invisible ?*, Louvain-La-Neuve, novembre 1994 ; DES FORGES, A., « Land in Rwanda: winnowing out the chaff », in *L'Afrique des Grands Lacs. Dix ans de transitions conflictuelles. Annuaire 2005-2006*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 353-371 ; LEROUX, X., *Politiques agricoles de la Banque mondiale et modernisation des systèmes paysans d'Afrique subsaharienne*, Mémoire de maîtrise en Sciences politiques, Université du Québec à Montréal, octobre 2008.

⁸⁵ Pendant l'immigration des Banyarwanda au Kivu dans les années 1937-1957, des Hutu étaient souvent obligés de quitter le Rwanda pour faciliter la constitution des grandes concessions (*ibikingi*). Ce phénomène est-il en train de se ré-éditer aujourd'hui ? L'histoire le dira. De toutes les façons, Alison Des Forges effleure ce problème quand elle écrit : « *Favoring the elite. One sign that the authorities have decided to favor the large-scale farmer is the elimination of any maximum for land holdings* » (*op. cit.*, p. 368).

⁸⁶ « La problématique de la création des communes rurales au centre d'un échange entre le gouverneur Julien Paluku Kahongya et les chefs coutumiers du Nord-Kivu », www.provincenordkivu.org, Goma, le 31 mars 2010.

présent, très peu de choses ont été faites sur le terrain⁸⁷. Mais, en marge de ce programme officiel, la ruée des barons du Sud-Kivu (les Bashi en particulier) sur la ville de Goma⁸⁸ et les terres de Masisi qui avait commencé sous le régime du RCD s'intensifie. Autant dire que le malheur des uns (populations locales) fait le bonheur des autres (ces nouveaux conquérants de l'intérieur comme ceux de l'extérieur du pays).

3. ÉTAT DES LIEUX EN AVRIL 2010

Il faudrait dire, à ce stade, que le slogan du Haut Commissariat aux réfugiés, « *Trouver un chez-soi. Refaire sa vie dans la dignité et la sécurité* »⁸⁹, ne s'est pas encore matérialisé au Kivu. Pour conclure avec Camille Mwiswa Kuyu, aujourd'hui comme en 1996, « *Au Zaïre/Congo, l'officiel (est) contredit par le réel* »⁹⁰ sur toute la ligne. D'où la question que se posent les gens de Hombo (Sud-Kivu) et que Kris Berwouts a reprise comme titre de l'éditorial de sa récente chronique : « *Amani siku gani ?* » (Quand la paix viendra-t-elle ?) Y a-t-il des témoins plus crédibles que ces gens-là ? Le constat que Thierry Denoël avait fait en novembre 2008 est loin d'être démenti plus d'une année après : « *Il reste, dans la région, des 'trous noirs' humanitaires : des zones où les victimes de cette guerre, qui dure depuis près de quinze ans, sont laissées à l'abandon, et ce malgré la présence en RDC de la MONUC, des casques bleus de l'ONU* »⁹¹. Le récent rapport de l'ONG Refugees International est beaucoup plus clair et résume bien l'essentiel de la question sous examen : « *La plupart des zones de retour au Nord-Kivu se trouvent toujours sous contrôle du CNDP. Alors que des mécanismes visant à faciliter le retour officiel des réfugiés du Rwanda n'ont pas encore été mis sur pied dans le processus tripartite (RWANDA, RDC, HCR), des retours spontanés du Rwanda ont déjà eu lieu. Les origines de ces arrivées spontanées sont confuses, cela soulève des inquiétudes en ce qui concerne la viabilité de la réintégration des réfugiés lorsque les retours officiels commenceront. (Enfin, l'autre inquiétude est consécutive à) l'élargissement du CNDP et aux vols de terres... Le CNDP, dont la base du pouvoir administratif est basée à Mushaki et ses antennes à Ngungu et Kitchanga, a été guidé par un désir de s'emparer et de rassembler des pâturages dans le territoire de Masisi. De nombreuses éruptions de violence ont eu lieu autour de grandes concessions de terrain dont les propriétaires font partie de l'élite militaire et politique de Kigali. Ils harcèlent régulièrement la population locale* »⁹². C'est toujours le territoire de Masisi où

⁸⁷ «Éditorial/OMD : désastre en RDC», in *Le Potentiel* du 19 avril 2010.

⁸⁸ Toute parcelle qui n'est pas construite en matériaux durables est la cible d'expropriation organisée par l'autorité des cadastres ou des titres fonciers.

⁸⁹ *Journée mondiale du réfugié*, le 20 juin 2004.

⁹⁰ *Politique africaine*, n° 63, 1996, pp. 13-23.

⁹¹ DENOËL, T., «Les mots de la guerre», in *Le Vif/L'Express* du 21 novembre 2008, p. 40.

⁹² «RD Congo : Retours compromis dans les zones instables», in www.refugeesinternational.org du 20 avril 2010.

la guerre régionale du FPR a éclaté le 20 mars 1993 qui sert de nouveau laboratoire de l'ordre post-conflit voulu de loin et qui, de ce fait, a du mal à panser ses plaies. La recommandation que cette même ONG fait après avoir relevé ces faits n'a pas besoin d'être commentée : « *Les États-Unis et d'autres membres du Conseil de sécurité des Nations Unies doivent presser les gouvernements de la RDC et du Rwanda de réguler les mouvements de population entre les deux pays et de s'attaquer de manière adéquate à la question du contrôle militaire et administratif du CNDP dans les zones de retour* »⁹³. Pourquoi Washington qui a un Consul à Goma depuis plus de deux ans doit-elle se faire supplier pour agir ? Pourquoi ce Consul garde-t-il un silence de mort depuis qu'il s'y est installé ? Ce sont ces deux grandes questions qui sont l'expression du « *Kivu puzzle* ».

Les ambiguïtés qui continuent à obstruer le chemin de la paix sont à la fois la fumée et la conséquence d'une politique dualiste (business⁹⁴ et humanitarisme⁹⁵). La société civile du Nord-Kivu n'est pas non plus enthousiaste : « *La visibilité du Starec semble poser problème. Alors que ce programme est à quelques mois de son démarrage, ses structures locales ne sont pas encore mises en place, a indiqué Jason Luneno, président de la société civile du Nord-Kivu. D'après lui, le Starec n'est pas encore connu des populations concernées parce que ses animateurs ne sont pas encore installés. Autre sujet d'inquiétude, pour Jason Luneno, c'est le retard observé dans le démarrage effectif des activités de cette structure qui remplace le programme Amani. 'Si le Starec a été créé pour une année et qu'on a déjà consommé 4 mois, 6 mois après, on va l'évaluer pour constater qu'il n'a rien produit. Ensuite, on va le dissoudre et on va penser à créer de nouvelles structures. L'essentiel pour nous société civile n'est pas de créer de nouvelles structures. Mais de savoir ce qu'on fait, avec qui et comment on le fait', a-t-il déclaré.* »⁹⁶

Il me semble que cette situation déplorée et déplorable s'inscrit dans une logique gestionnaire inefficace qui remonte au programme DDR (Désarmement, Démobilisation, Intégration) et dont les résultats sont toujours insignifiants : « *Outre les opérations purement militaires, les efforts à visée sécuritaire se sont concentrés sur la création d'une armée unifiée et le*

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Bernard Kouchner appelle les Européens et les Américains à combattre les Chinois (« Kouchner pour l'union des anciennes puissances coloniales et des États-Unis face à la Chine en Afrique », *AFP* du 9 février 2010) ; VIVIEN, R., « La Banque mondiale au cœur des 'affaires' de la République Démocratique du Congo », *L'Humanité* du 23 février 2010 ; « Sud-Kivu : manifestations contre Banro Mining à Luhwindja », *MONUC Nouvelles* du 25 février 2010.

⁹⁵ OCHA, *Plan d'Action Humanitaire 2010 : République Démocratique du Congo*, le 30 novembre 2009 ; IDMC, *Democratic Republic of the Congo. Over 2.1 millions IDPS in the context of deteriorating humanitarian conditions*, 24 février 2010 ; LAGRANGE, M., « Action humanitaire et populations dans le Nord-Kivu : Sortir des mécanismes d'exclusion », in *Revue de la Sécurité Humaine*, vol. 8, printemps 2009, pp. 91-101 ; « Intervention humanitaire en zone milicienne : deux expériences congolaises », in *Afrique contemporaine*, n° 3, 2005, pp. 147-161.

⁹⁶ « RD Congo : La lenteur des activités du Starec inquiète la société civile du Nord-Kivu », *RadioOkapi.net* du 10 novembre 2009.

processus y afférent de DDR. En général la composante 'réintégration' a été le maillon faible de la chaîne dans le processus DDR. Alors que la possibilité a été offerte aux démobilisés de se réintégrer dans la vie sociale, et des 'kits' ont été distribués pour faciliter des activités génératrices de revenus, le suivi n'a pas été approprié. En particulier, la question de l'accès à la terre pour les ex-combattants n'a pas été abordée d'une manière suffisante. La conséquence de ces limites du processus DDR a été le 'cercle infernal' démobilisation-remobilisation, ou bien le 'recyclage' des ex-combattants dans le banditisme et la criminalité organisée »⁹⁷. Dans le cas sous examen, la question des terres n'a fait l'objet d'aucune étude. Conscients de l'importance de cette question, les délégués du gouvernement central, des gouvernements provinciaux des deux Kivu ainsi que des membres des ONG ont organisé à Goma du 2 au 3 juillet 2009 un atelier dont le thème était « prévenir les conflits fonciers avant le retour des réfugiés et des déplacés ». Parmi les recommandations faites par les participants, il y a lieu de noter les suivantes : « procéder à l'identification des communautés et des personnes qui doivent retourner, créer des centres d'accueil pour ces personnes, promouvoir une gestion responsable et rationnelle des terres, et éviter toute discrimination entre les groupes vulnérables dans la distribution des logements »⁹⁸.

Qu'est-ce qui a été fait pour matérialiser ces recommandations ? Rien ou très peu. Ainsi, l'organisation de la double opération du retour des déplacés et celui des réfugiés et le suivi de leur progression sont problématiques. Car l'on assiste à des retours en certains endroits (ex. Minova⁹⁹) et, en même temps, à de nouveaux déplacements en d'autres endroits (ex. Chefferie Buloho, groupement Kalima en chefferie Bunyakiri, Hombo au Sud-Kivu¹⁰⁰, Masisi¹⁰¹). Les interventions elles-mêmes posent problème car elles ne sont pas neutres¹⁰². Enfin, le gouvernement central de Kinshasa et les gouvernements provinciaux de Goma et de Bukavu sont très

⁹⁷ CPAP et PNUD, *Exercice participatif d'analyses des conflits et capacités de paix dans la province du Nord-Kivu*, Goma, avril 2009, p. 53.

⁹⁸ *Journal d'Afrique centrale-RDC*, 1^{er}-11 juillet 2009, n° 121.

⁹⁹ OCHA, *Bulletin d'Information Humanitaire*, OCHA Sud-Kivu, 11 novembre 2009.

¹⁰⁰ Ce sont les déplacés du territoire de Masisi qui rentraient ; ceux des Hauts Plateaux de Kalehe se méfiaient encore et n'osaient pas rentrer selon OCHA, *op. cit.*

¹⁰¹ OCHA, *op. cit.*

¹⁰² Certains groupes armés et certaines communautés sont isolés dans les structures de la pacification et de la reconstruction ; quand ils sont associés, ils occupent des postes marginaux. Par contre, d'autres comme le RCD-Goma et le RCD-ML, ainsi que le MLC sont sur-représentés ; leurs militaires sont pratiquement présents dans toutes les structures (exemple : cas de l'officier Jean Bivegete dans la commission nationale de pacification et concorde, hier, et celui de l'officier Kambanda dans le STAREC aujourd'hui). Dans ce registre de manque de neutralité, les « faiseurs de paix » au Congo sont pointés du doigt car ils favorisent certains acteurs du conflit au détriment d'autres. C'est la poursuite de la politique menée au Rwanda et qui, comme André Rwisereka Kagwa le dit, entrave la démocratie : "Isesengura : Uruhe rw'abanyamerika n'abogereza mu kudindiza demukarasi mu Rwanda", in *Umuseso*, n° 397 du 1-8 février 2010, pp. 12 et 15.

éloignés des populations (faiblesse de la « gouvernance de proximité »), surtout celles des territoires éloignés ou des zones d'extrême insécurité (ex. Walikale, Masisi et Rutshuru au Nord-Kivu, Mwenga, Shabunda, Fizi au Sud-Kivu) qui se sentent abandonnées ou laissés à elles-mêmes¹⁰³.

Dans ces conditions, la réalité de la réintégration des démobilisés, des déplacés et des réfugiés est ponctuée de beaucoup des zones d'ombre que voici : (1) la montée des rivalités au sein de l'establishment tutsi au Kivu, notamment entre la faction de Laurent Nkunda et celle de Bosco Ntaganda, de sorte qu'on ne sait pas comment les deux factions sont servies dans les *trade-off* post-opération « umoja wetu » (janvier-février 2009) et la défense de ce qui est devenu un leitmotiv pour ne pas lâcher prise sur la politique du gros bâton et faire ainsi obstruction à la réconciliation nationale, à savoir « les droits politiques et économiques de la minorité tutsi au Congo » ; (2) l'arrivée massive des personnes non identifiées et des vaches du Rwanda qui appartiendraient en partie aux officiers de l'armée rwandaise et du couple RCD-CNDP ; (3) le refus de neutraliser le CNDP¹⁰⁴ ; (4) « *les facteurs structurants du conflit comme la militarisation de l'exploitation et du commerce des ressources minérales (qui) continuent de retarder l'éventualité d'une résolution durable du conflit* »¹⁰⁵ ; (5) la collusion de la MONUC et de certaines de ONG internationales avec certains groupes armés ; (6) le rapprochement RDC-Rwanda qui n'a apporté, jusqu'ici, aucun dividende pour la RDC et, par contre, maintient une confusion sur le terrain et dans les institutions politico-administratives au Kivu¹⁰⁶.

¹⁰³ CPAP et PNUD, *op. cit.*, pp. 54, 73.

¹⁰⁴ MUSABYIMANA, G., *Vers la rwandisation de la RDC ?*, Bruxelles, le 24 janvier 2008.

¹⁰⁵ EURAC, *La MONUC a encore un rôle-clé à jouer*, Bruxelles, le 22 mars 2010.

¹⁰⁶ Quelques éléments d'illustration sont perceptibles dans le rapport dit « *DDR en République Démocratique du Congo. Banque mondiale, septembre 2009* ». Il est dit notamment que, après l'accord RDC-Rwanda de janvier 2009, « *le processus 'd'intégration accélérée' ne suivit aucun modèle jusque-là entrepris. Il n'y eut aucun passage par le tronc commun. Il n'y avait donc aucune vérification de statut, ou d'enquête à propos d'implications quelconques dans des crimes contre les droits de l'homme, ou même d'offre de démobilisation. Quelque 6.000 CNDP auraient été intégrés de cette façon. Pour maintenir l'équilibre ethnique, le gouvernement intégra aussi 6.000 combattants mai-mai et autres combattants loyalistes. Finalement, le gouvernement régularisa au moins 7.000 FARDC qui étaient en attente d'intégration... Le gouvernement doit maintenant faire face à un nouveau défi lié au conflit armé à l'est, tout en faisant face aux contraintes fiscales qu'implique une vaste armée de terre* » (pp. 4, 6). Lire aussi *Mémoire des députés nationaux du Sud-Kivu adressé à son Excellence Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement central de la République démocratique du Congo*, Kinshasa, le 26 avril 2010 ; MBALA, L. R., SHU, S., « *RDC : l'attaque du centre de brassage de Nyaleke relance la question de sécurité* », *Xinhuanet* du 29 avril 2010.

4. CONCLUSION GÉNÉRALE : TOUT POUR UN NOUVEL ORDRE DÉMOGRAPHIQUE, SOCIO-POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

« L'atterrissage forcé des fameux réfugiés dans les villages où ils n'ont jamais été auparavant est précédé dans la région par une recrudescence des assassinats, des incendies des villages, des pillages, des viols des femmes, des destructions méchantes des récoltes. »¹⁰⁷

Il convient de se rappeler que le déploiement de la MONUC a eu lieu d'abord à Kinshasa et au Bas-Congo, zones situées en dehors du foyer de la guerre (décembre 2000-mai 2001) et ensuite au Kivu (mai-juin 2004). Malgré ce déploiement tardif au Kivu et la présence euroaméricaine fort remarquée (consulat américain et « Facilitation internationale » ou CIAT bis à Goma et Consulat belge à Bukavu depuis fin 2007-début 2008), la paix n'est pas toujours au rendez-vous au Kivu. La protection des vies humaines est secondaire par rapport à la promotion des intérêts politiques, géostratégiques et économiques anglo-américains et autres occidentaux dans la région. C'est pourquoi l'application des accords de paix (un autre moyen de continuer la guerre) est loin de répondre aux attentes du peuple congolais. Au contraire, celle-ci a créé des situations qui sont l'objet de multiples frustrations. En témoignent les différentes interpellations que la majorité des Congolais font quotidiennement auprès des décideurs politiques (nationaux et internationaux) pour qu'ils fassent preuve de bonne volonté pour arrêter une tragédie qui a trop duré¹⁰⁸. En témoigne aussi ce constat fait par la CPAP (Commission provinciale d'appui à la pacification) : *« Les consultations menées au cours de cet exercice (participatif au niveau local) ont porté à la surface un manque de confiance de la population vis-à-vis de la communauté internationale (par exemple : les allégations de complicité entre la MONUC et les groupes armés ; les accusations contre les ONG de gérer le problème des déplacés comme 'fonds de commerce' ; la méfiance vis-à-vis de la communauté internationale par rapport à l'emploi du personnel local, etc.). Cette méfiance est un obstacle qui empêche une véritable collaboration entre les acteurs internationaux et les communautés à la base »¹⁰⁹.*

¹⁰⁷ *Congo Actualité*, n° 105 du 15 mars 2010, p. 6.

¹⁰⁸ MANWELO, P., "Lettre ouverte à la Communauté internationale à propos de la parabole du bon Samaritain" (*Congo-Afrique*, n° 440, décembre 2009, pp. 740-745). Cette interpellation n'est rien d'autre que ce « First Do No Harm » dont parle David N. Gibbs à propos du drame humain en Yougoslavie, causé par les troupes de l'OTAN, machine de guerre du Pentagone dans les Balkans, *First Do No Harm. Humanitarian Intervention and the Destruction of Yugoslavia*, Nashville, Vanderbilt University Press, 2009 ; COLLON, M., *L'Otan et la conquête du monde*, Bruxelles, Éditions EPO, 2000 ; JOKSIMOVITCH, V., *Kosovo Crisis. A Study in Foreign Policy Mismatch*, Los Angeles, Graphics Management Press, 1999 ; CHOMSKY, N., "Guerre dans les Balkans. L'OTAN, maître du monde", in *Le Monde diplomatique*, mai 1999, pp. 1, 4-5.

¹⁰⁹ CPAP et PNUD, *op. cit.*, p. 55.

La mauvaise gestion de la double question des déplacés et des réfugiés au Kivu et son impact négatif sur la sécurité et la stabilité de cette province ne peuvent pas être bien compris sans l'intégration de ces données dans l'analyse. Les blocages extérieurs sont nombreux et, pourtant, les tenants de l'idéologie dominante s'empêchent de les décortiquer et de les mettre dans la balance. Ainsi est-on placé en face d'un chaos bien organisé que les discours officiels ne veulent pas, pour des raisons compréhensibles¹¹⁰, dévoiler. Vue sous cet angle, l'intervention américaine et alliée pose énormément de problèmes pour un retour rapide de la stabilité et de la paix au Kivu. Parmi les bémols qu'elle entraîne, il y a lieu de citer notamment les accords de paix eux-mêmes (l'imposition du dialogue intercongolais avant le retrait des troupes étrangères) ; le glissement des accords de paix globaux (au plan national) vers des accords de paix séparés pour l'Ituri d'abord, les deux provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu ensuite, chacune de ces deux dernières provinces enfin ; la légitimation de l'ordre militaire et politique imposé aux temps de l'invasion en 1996-1998 ou la part belle faite aux chefs rebelles dans la reconfiguration militaire et politique, l'intégration des criminels qui avaient refusé les élections dans les institutions de la République au moyen des négociations à répétition (une manière d'aboutir à une forme de « gouvernement d'union nationale » pour lequel Louis Michel et ses amis se battaient avant même l'organisation des élections de 2006) ; l'entretien d'un flou sur l'organisation des élections locales et le retour simultané et confus des déplacés et des réfugiés.

S'agissant de ce dernier bémol justement, cette étude a permis de clarifier les aspects suivants. Il s'agit avant tout du démantelement des camps de déplacés internes en utilisant plusieurs subterfuges et avant que les conditions de retour ne soient réunies. Dans la plupart des cas, les retournés sont des laissés pour compte ; en plus, ils sont soumis à la pression de la vague des gens qui viennent du Rwanda et d'autres pays voisins sous l'étiquette de « réfugiés tutsi congolais ». L'avantage que ces derniers ont par rapport aux déplacés retournés est le fait qu'ils sont protégés par les éléments du CNDP qui sont versés dans les FARDC et quadrillent le Kivu. Ils le sont aussi sur le plan juridique, politique et socio-économique : « *En vue d'assurer une réconciliation nationale effective, le Gouvernement congolais prendra toutes les mesures à même de permettre aux rapatriés de s'établir à nouveau dans leurs localités d'origine ou de*

¹¹⁰ À ce sujet, lire GEORGE, S., *The Lugano Report. On Preserving Capitalism in the Twenty-first Century*, London, Pluto Press, 1999 ; KLEIN, N., *The Shock Doctrine. The Rise of Disaster Capitalism*, New York, Picador Edition, 2008 ; KALDOR, M., *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, 2^{ème} édition, Stanford, Stanford University Press, 2008 ; SNOW, H. K., "The War that Did Not Make the Headlines: Over Five Million Dead in Congo? Behind the Numbers Redux: How Truth is Hidden, Even When It Seems to Be Told", in *Global Research*, 31 janvier 2008.

départ¹¹¹ et d'assurer la protection, dans le cadre du droit congolais, de leurs biens meubles et immeubles ; s'assurera également que tout litige relatif à la jouissance individuelle ou collective de ces biens soit réglé avec diligence et avec l'appui effectif des administrations concernées, dans l'intérêt des citoyens rapatriés et dans le respect des droits légitimes de toutes les parties au litige (article 12) ; assurera la réintégration des rapatriés dans la vie économique et sociale, sans discrimination ; veillera, dans la mesure du possible, à la réintégration dans les différentes sphères de la fonction publique nationale de ceux qui y occupaient des emplois réguliers avant leur départ en exil ; garantira l'égle jouissance par ces derniers, de tous les droits attachés à la citoyenneté congolaise¹¹² tels qu'ils sont consacrés par le droit congolais, ainsi que le droit international relatif aux droits de l'Homme (article 13) »¹¹³. En d'autres termes, on a deux dossiers qui se chevauchent (retour des déplacés internes et retour des réfugiés), mais dont les considérations et les retombées sont bien différentes sur le terrain.

La situation que le Kivu connaît en ce mois d'avril 2010 est la confirmation de la crainte que j'avais exprimée en 2008 : « *L'élection des autorités locales et, partant, la fin de l'ordre politique mis en place par l'APR/RCD-Goma et le RCD-ML entre 1999 et 2002, était initialement prévue pour le mois de mars 2008. Cette échéance vient d'arriver à terme sans qu'une autre date butoir ne soit fixée. Au contraire, Laurent Nkunda a mis sur la table une autre exigence, à savoir le retour des réfugiés tutsi avant l'organisation des élections locales. D'où la question de savoir comment et dans quel timing, même en cas de bonne volonté politique avérée, il faudrait d'abord éradiquer le phénomène FDLR au Kivu, ensuite rapatrier les réfugiés tutsi congolais et enfin organiser les élections locales. Vues sous le seul angle de cette double exigence de Laurent Nkunda, les élections locales deviennent dans le processus de paix un nœud gordien qui est très difficile à dénouer* »¹¹⁴. Le schéma suivi par Kigali et Kinshasa avec l'aval de la communauté internationale est le pire car il a conduit à une confusion sans précédent (juxtaposition de différentes forces armées dans la nébuleuse FARDC, administrations parallèles, spoliations foncières

¹¹¹ Que signifie au juste l'expression « localités de départ » ? Celle-ci n'est pas sans rappeler la réclamation de certains d'entre eux d'être installés ailleurs s'ils ne peuvent pas rentrer dans leurs localités d'origine (HUMAN RIGHTS WATCH, Rapport d'octobre 2007).

¹¹² On peut se demander pourquoi tant d'insistance sur la citoyenneté congolaise pour les gens dont on dit qu'ils sont congolais et pourquoi une protection si minutieuse et si spéciale pour une catégorie des « citoyens congolais » ? Ceux qui rentrent de la Tanzanie, par exemple, ne bénéficient pas de telles précautions : FONTANI, F., *Le programme du HCR pour le logement au Sud-Kivu nécessite de nouveaux financements*, Baraka, le 18 mars 2009.

¹¹³ *Accord tripartite ...*, Kigali, le 17 février 2010, p. 10.

¹¹⁴ BUCYALIMWE, M. S., « Kivu, RD Congo : Les institutions postélectorales face aux multiples pièges de la transition », in *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2007-2008*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 208.

massives¹¹⁵, recrudescence de la déstabilisation et des extortions des biens des populations dans lesquelles seraient impliqués les éléments de l'opération « Amani Leo »¹¹⁶) et rendu l'organisation des élections locales improbable alors qu'elles sont l'expression de la démocratie participative et de la gouvernance de proximité. En fait, « même si officiellement elle est finie, la guerre n'est pas près de se terminer au Kivu : une véritable économie de crise s'est installée dans la région et trop d'intérêts sont en jeu pour que la normalisation soit rapide »¹¹⁷. Le Kivu reste englué, onze ans depuis la signature des accords de paix de Lusaka (10 juillet 1999), dans une guerre « de fausses accalmies, d'espoirs de paix sans cesse entravés, de mensonges et d'objectifs insaisissables »¹¹⁸. Étant donné ce dilemme¹¹⁹, le « programme de la stabilisation et de la reconstruction post-conflit » au Kivu est, à ce stade, une supercherie ou la « stratégie de métamorphose souhaitée »¹²⁰ par la communauté internationale sous le leadership de Washington. Dans ce contexte, cette compétition d'affaires et/ou pour le contrôle des ressources de la RDC¹²¹ et le remodelage de l'ordre démographique et politique local et régional¹²², Africom, le groupe

¹¹⁵ « Le 24 février 2010, le Centre de suivi des déplacements internes (IDMC) a affirmé dans un rapport que des milliers de personnes qui avaient fui les conflits des Kivus, dans l'est de la RD Congo, sont aujourd'hui rentrées dans leurs villages, mais elles n'y ont pas la vie facile. 'Le retour n'a pas toujours été durable, car ce qui a poussé les gens à rentrer, c'est la diminution des rations alimentaires dans les camps (de déplacés internes) et l'arrivée de la saison des plantations, plutôt qu'une amélioration de la sécurité. Beaucoup de gens ont trouvé leurs terres occupées lorsqu'ils sont rentrés chez eux, tandis que de nouveaux affrontements dans les zones de retour ont également forcé les habitants à fuir à nouveau peu après leur retour », cité dans *Congo Actualité*, n° 105 du 15 mars 2010, p. 3.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 3.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 4. Le sénateur congolais Modeste Mutinga est du même avis : « C'est à cause de ses richesses que le Congo a été agressé, soumis à des pressions pour le pousser à la balkanisation. Ces causes qui sont à la base de cette guerre de minerais ont-elles été évacuées ? La réponse est négative... À l'Est, la mise en place d'une 'Bourse' de matières premières à Kigali, et le Rwanda qui deviendra une 'Zone franche' ne garantissent pas un climat de bon voisinage. Bien plus, le cœur du Rwanda balance entre le Commonwealth et la Francophonie, entre l'Afrique de l'Est et la CEPGL, à la recherche des partenaires de tout acabit. Que dire du pétrole du Lac Albert avec l'Ouganda qui sort déjà ses dents ? Trêve alors de naïveté », « Mieux vaut prévenir que guérir », *Le Potentiel* du 22 mars 2010.

¹¹⁸ LALOUPPO, F., « RDC : Une guerre sans fin ? », in *Nouvel Afrique-Asie*, septembre 2004.

¹¹⁹ BUCYALIMWE, M. S., « Le dilemme du Kivu », in DJUNGU-SIMBA, C., KALIMBILIRO, L. N., *Grands Lacs d'Afrique : Culture de Paix vs Culture de Violences*, Huy, Les Éditions du Pangolin, 2003, pp. 43-66.

¹²⁰ MENDE, T., *Entre la peur et l'espoir. Réflexions sur l'histoire d'aujourd'hui*, Paris, Éditions du Seuil, 1958 (traduit de l'anglais), p. 33. Pourquoi ne pas paraphraser Noam Chomsky et considérer cette « politique (dite) de paix » en RDC comme une pure stratégie minière, énergétique, et géostratégique ? (« Le Président Carter et le Proche-Orient. Stratégie pétrolière ou politique de paix ? », in *Le Monde diplomatique*, avril 1977, pp. 1 et 9.

¹²¹ Le réseau Voltaire n'y va pas par quatre chemins : « Guerre des ressources : La RDC est prise en tenaille par les pays industrialisés », in *www.voltairenet.org* du 1^{er} décembre 2008.

¹²² Par exemple, le « trans-boundary political entity in the making » dont parlent Tim Raeymaekers et Luca Jourdan n'est pas si spontané qu'ils le font croire, « Economic opportunities and local governance on an African frontier: the case of the Semliki Basin (Congo-Uganda) », in

Bilderberg et Nabucco veillent au grain¹²³. Face aux atrocités qui en résultent, quand interviendra la justice ou, tout au moins, quand surgira « l'insurrection de conscience » (Jean Ziegler) ?

Anvers, avril 2010

Journal of Eastern African Studies, vol. 3, no. 2, juillet 2009, pp. 317-332.

¹²³ “Nouvel ordre mondial : RDC et Afghanistan, deux zones névralgiques”, in *Le Potentiel* du 1^{er} mars 2010.